



ACIS ASBL

Au rythme de votre vie

Bien grandir. Bien vivre. Bien vieillir.

Projet de Vie Institutionnel

Pannesheydt

Montzen



| | |
|---|----|
| Introduction | 2 |
| 1. Notre Mission | 2 |
| 2. Notre vision | 3 |
| 3. Nos moyens | 3 |
| 3.1. L'accueil | 3 |
| a. Le pré-accueil | |
| b. Le jour de l'entrée | |
| c. Les premiers temps du séjour | |
| 3.2. Le cadre de vie | 5 |
| 3.3. La vie quotidienne | 5 |
| a. L'alimentation | |
| b. Les soins et le maintien de l'autonomie | |
| c. La participation | |
| d. L'animation et les loisirs | |
| 3.4. Le lien avec les familles | 8 |
| 3.5. Les personnes atteintes de troubles mentaux et cognitifs | 9 |
| 3.6. La fin de vie | 9 |
| 3.7. Le personnel | 10 |
| Conclusion | 11 |

Introduction :

Notre projet de vie institutionnel et sa mise en œuvre tendent à répondre aux besoins des pensionnaires afin de leur assurer un bien-être optimal et de maintenir leur autonomie.

Ce projet est présenté tant aux résidents accueillis dans la structure qu'à leur famille et aux membres du personnel. Il constitue une base de réflexion pour mettre en place l'organisation des fonctions et des tâches et toutes les pratiques de la vie quotidienne.

Le projet de vie sert de référence :

- Pour définir l'identité et l'originalité de notre Maison ;
- Pour donner du sens aux pratiques de tous les professionnels et les développer de manière cohérente ;
- Pour définir les objectifs à atteindre et les évaluer régulièrement ;
- Comme outil d'évolution qualitative.

Les trois principes de notre projet de vie :

- Notre institution se veut être avant tout la Maison de chaque résident : son lieu de vie et d'envies ;
- Nous tendons vers les principes de l'Humanité¹, philosophie du soin et de la relation, et prioritairement ses quatre piliers: regard, parole, toucher, verticalité ;
- Chaque pensionnaire est unique (personnalité/autonomie) et porteur d'une histoire particulière qui mérite le respect.

1. Notre mission

Notre Maison accueille les seniors à partir de soixante ans, notre agrément en tant que Maison de Repos et Maison de Repos et de Soins garantit que quelle que soit l'évolution de l'état de santé de nos résidents, ils pourront rester chez nous. Nous nous adapterons à leurs besoins.

La Maison peut également accueillir les seniors pour un « court-séjour » de maximum trois mois par année civile (de janvier à décembre), en période continue ou discontinue, et ce pour diverses raisons : repos après hospitalisation, sentiment d'isolement, test de la vie en communauté,...

¹ Ces principes sont développés à la fin du présent document.

2. Notre vision :

« Pour comprendre la philosophie de la Maison Pannesheydt, il faut remonter en 1904. C'est à cette date, que les Sœurs Augustines sont arrivées à Montzen. Elles s'occupaient alors de l'enseignement et des soins aux personnes âgées. La Maison Pannesheydt porte les valeurs chrétiennes qui sont aussi celles de l'ACIS qui reprit la Maison en 1993. C'est en 2003 que les dernières sœurs la quittèrent. »

La Solidarité, le Respect de la Personne Humaine et le Progrès Social constituent les valeurs clefs de l'Asbl ACIS² dont fait partie notre Maison. Ainsi, elle est ouverte à toute personne quelles que soient ses convictions philosophiques et religieuses.

Chaque collaborateur qui travaille au sein de la Maison forme un maillon indispensable dans une longue chaîne concrétisant ainsi à travers le temps, la mission de celle-ci. Ce projet de vie institutionnel ne peut se réaliser que grâce à leur motivation, leurs compétences et leur loyauté envers l'institution et ses valeurs : dans le respect des valeurs clefs de l'ACIS, des grands principes de l'Humanité et du Plan Wallon Nutrition des Aînés.

3. Nos moyens :

3.1. L'accueil

a. Le pré-accueil

Avant l'arrivée d'un nouveau pensionnaire au sein de la Maison, un rendez-vous préalable est mis en place. Celui-ci permet aux responsables Nursing de faire connaissance avec la famille et le futur résident. Celui-ci peut faire part à l'équipe de ses habitudes, de ses desideratas, de ses questions, de ses craintes aussi.

Chaque pensionnaire arrive avec sa propre histoire. La connaissance du passé favorise la compréhension du présent et permet au personnel d'apaiser la rupture avec la vie d'avant.

L'aspect médical est également parcouru afin que l'équipe puisse mieux cibler le futur résident tant sur le plan de ses possibilités physiques que sur celui de son état psychique. Enfin, une visite de la Maison est organisée.

² Association Chrétienne des Institutions Sociales et de santé. Ces valeurs sont explicitées à la fin du présent document.

Avant l'entrée de son parent, la famille est encouragée à aménager la chambre avec des objets personnels ou quelques petits meubles auxquels le résident est attaché sentimentalement. Nous désirons qu'il puisse retrouver un cadre de vie qui lui permette de se sentir chez lui tout en facilitant, le cas échéant, le déplacement en chaise roulante ou l'utilisation d'une aide technique.

b. Le jour de l'entrée

Le nouveau résident est accueilli à l'entrée par un membre de notre équipe. En effet, le personnel est toujours avisé du jour et de l'heure d'arrivée du nouvel entrant par le biais d'un rapport journalier oral et écrit.

Ce moment est très important pour le nouveau pensionnaire, aussi chacun veille à son bien-être dès le début : rafraîchissement de la chambre par l'équipe d'entretien, plateau garni sur la table en signe de bienvenue, accompagnement personnalisé jusqu'à la chambre,...

De plus, un responsable prend le temps de s'entretenir avec le résident et sa famille. Cette entrevue doit le rassurer, le guider et le renseigner sur les différents aspects de l'hébergement.

Ensuite, le résident est invité à s'installer confortablement dans son nouveau « chez lui » avant de se rendre à la salle à manger où il pourra faire connaissance avec les autres pensionnaires de la Maison.

Comme chaque jour, après avoir réservé un repas supplémentaire, le résident pourra inviter un membre de sa famille à partager sa table.

c. Les premiers temps du séjour

Cette période importante est celle pendant laquelle le nouveau venu intègre son nouvel environnement.

Le soutien de notre équipe est attentif et inconditionnel. Le nouveau pensionnaire recevra différentes visites durant cette période : la personne qui l'a accompagné le premier jour repassera le saluer, vérifier qu'il se sente à l'aise. Les membres des autres services viendront se présenter tour à tour.

Quelques jours après l'admission, une rencontre de l'équipe pluridisciplinaire permettra de faire le point sur l'ensemble des comportements, initiatives, soins, qui contribueront au bien-être et à la qualité de vie du résident considéré individuellement. Régulières, ces réunions permettront de suivre l'intégration et l'évolution particulière du pensionnaire tout au long de son séjour.

3.2. Le cadre de vie

Outre l'aménagement personnalisé de la chambre, le pensionnaire doit se sentir chez lui au sein de la Maison. Pour peu que le personnel soit mis au courant (fiche de sortie à l'accueil), le résident peut donc librement sortir faire une promenade, rendre visite à ses proches, participer à une animation extérieure,...

De plus, en accord avec la philosophie de l'Humanitude, le personnel de la Maison veillera à vouvoyer chaque résident, à frapper à la porte de la chambre avant d'entrer, à fermer la porte lors des soins, à ne pas intervenir lorsqu'un pensionnaire reçoit de la famille, à rester discret sur sa vie privée, à respecter ses habitudes religieuses, etc.

Différents lieux de convivialité sont aménagés au sein de la Maison (petits salons, parc, cafétéria, ...). Ils permettent les échanges entre les résidents, dans le calme ou pour une activité, selon leur envie du moment.

Les lieux intérieurs sont en nombre suffisant de façon à éviter les déplacements trop importants. Ils sont chaleureux, équipés de fauteuils et petites tables, Nous veillons également à favoriser les repères dans l'espace et le temps via une décoration murale variée, l'affichage des activités, Les espaces extérieurs sont aisément accessibles, sécurisés et équipés de mobilier de jardin.

3.3. La vie quotidienne

a. L'alimentation

Tant de part le contenu de l'assiette que pour les rapports humains, le moment des repas est un moment important pour chaque résident.

C'est pourquoi la Maison a décidé de s'engager dans le « Plan Wallon Nutrition Santé et bien-être des Aînés ». Celui-ci soutient la mise en place d'une charte qualité alimentation-nutrition dans les établissements wallons d'accueil et d'hébergement collectif réservés aux aînés.

Dans ce cadre, la Maison respecte des procédures de dépistage et de suivi de l'état nutritionnel, assure la présence d'un responsable « Qualité & Nutrition », organise régulièrement un "Comité de Liaison Alimentation et Nutrition" (CLAN). Elle veille, également, à créer un environnement agréable et une atmosphère favorable lors des repas, garantit l'accès à une alimentation saine et équilibrée, assure la qualification et la formation du personnel. Elle instaure, si nécessaire, le meilleur suivi nutritionnel possible entre les équipes de la Maison de repos, des soins à domicile ou encore de l'hôpital.

De plus, les repas sont préparés dans nos cuisines, par une équipe de professionnels . Ceux-ci proposent des repas complets, variés et équilibrés tout au long de la journée.

Enfin, les résidents ont la possibilité de proposer leurs idées et de profiter des spécialités du chef lors d'événements particuliers (anniversaires, Noël, grands déjeuners,...).

b. Les soins et le maintien de l'autonomie

En tant qu'être humain et singulier, le résident a droit à toute l'attention de notre équipe. Particulièrement formée aux principes de l'Humanitude, le personnel de la Maison veille non seulement à son savoir-faire mais également à son savoir-être. Ainsi, les membres du personnel suivent des formations régulières leur permettant de maintenir et d'approfondir leurs connaissances tant techniques que relationnelles. Cet aspect permet de maintenir un niveau d'accompagnement optimal au sein de la Maison.

L'équipe prend soin de chaque pensionnaire 24h sur 24 et veille à donner des soins sur mesure adaptés aux demandes et besoins de chacun. Elle est particulièrement attentive à l'hygiène corporelle et aux soins annexes, à l'alimentation, à la prévention des risques (hydratation, plaies, chutes,...), à la douleur physique et à la souffrance morale.

Notre personnel veille à développer une approche relationnelle basée sur la confiance, le respect de l'autonomie (ne pas faire « à la place de »), des habitudes de vie et des rythmes de chacun des résidents : explication des actions entreprises, souplesse au niveau des horaires, report de soins,... Une collaboration étroite avec le médecin traitant de chaque résident est indispensable pour éclairer le médecin sur le vécu quotidien et mettre en place un suivi individualisé.

Une équipe paramédicale interne (kinésithérapeute, ergothérapeute, logopède, ...) collabore avec l'équipe soignante, chacun selon sa spécificité.

c. La participation

Pour encourager les résidents à participer aux décisions concernant la vie communautaire, l'équipe leur demande régulièrement leur avis et les invite à participer aux activités collectives : autant d'occasions de dialogue.

De plus, le Conseil des résidents est organisé chaque trimestre par le directeur et un rapport écrit en découle.

Ce Conseil a plusieurs finalités :

- Informer les résidents sur l'organisation de la Maison, sur le projet de vie institutionnel, sur les changements éventuels, sur les actions futures ;
- Recueillir leur avis sur la vie au sein de la Maison ;
- Leur permettre de verbaliser et d'exprimer leurs difficultés, leurs questions ou leurs satisfactions dans une optique collective ;
- Donner un suivi aux différents points soulevés dans les réunions antérieures ;
- Faire de nouvelles propositions.

Le personnel de la Maison veille à rappeler ces Conseils aux résidents et à les y accompagner si nécessaire.

d. L'animation et les loisirs

Après quelques semaines d'adaptation, l'équipe de la Maison commence à bien connaître les goûts et les habitudes du nouveau résident.

En fonction de cela, toute une série d'activités peuvent lui être proposées. Le pensionnaire a toujours le choix d'y participer ou non. Ces activités ont lieu tant au sein de l'institution qu'en extérieur. Elles sont encadrées par une équipe compétente et soutenue par un groupe de bénévoles.

Pour citer quelques exemples : cuisine, loisirs créatifs, gymnastiques rythmiques, jeux de cartes et de société, projection de films, excursions, voyages résidentiels, ateliers bien-être, etc.

La Maison célèbre toutes les fêtes : anniversaires, Chandeleur, Carnaval, Saint-Nicolas,...

Les animations ont pour objectifs :

- De préserver l'autonomie de la personne en lui procurant plaisir et bien-être ;
- D'aider le résident à vivre plus facilement son changement de vie et l'intégration à la vie communautaire ;
- D'éviter le repli sur soi et d'aider le pensionnaire à vivre dans le respect de soi et de l'autre et de maintenir ainsi une qualité de vie ;
- De permettre au résident de se sentir utile et d'avoir une image positive de lui-même ;
- De susciter l'envie de participer et de proposer des activités ;
- D'offrir un sourire, une écoute attentive et de la compréhension ;
- De faciliter la communication entre pensionnaires ainsi qu'entre la personne âgée et le personnel de la Maison ;
- De structurer l'orientation spatiale et temporelle ;
- De maintenir au maximum la coordination des mouvements.

e. Vie spirituelle

Des célébrations religieuses de culte catholique sont organisées régulièrement. Toute personne qui le désire peut y participer seule ou en famille.

Les horaires des messes et des célébrations sont affichés sur les différents panneaux de communication de la Maison, à l'accueil notamment.

3.4. Le lien avec les familles

La Maison se veut avant tout être la maison de chaque résident. Aussi, celui-ci est libre de recevoir et de rendre des visites. Il peut inviter ses proches à partager un repas (moyennant réservation), son anniversaire, une activité, une excursion, un office religieux,... Outre sa chambre, le résident peut également profiter des différents lieux de la Maison avec sa famille : cafétéria, espaces de détente, parc, plaine de jeux,...

Le personnel de la Maison met tout en œuvre pour aider le pensionnaire dans ce sens et préserver au maximum son intimité.

Les visites familiales ont un rôle très important pour le bien-être du résident et toute l'équipe se doit d'encourager toute forme de contact : planifier l'organisation d'un événement, aider dans la rédaction ou l'envoi d'un courrier, faciliter les contacts téléphoniques,...

La famille qui souhaite accompagner son parent hébergé au sein de notre Maison pourra le faire avec la plus grande liberté possible. Nous encourageons une collaboration permanente entre la famille et le personnel dans le sens du bien-être du résident.

Ainsi, la contribution de la famille peut être précieuse grâce aux éléments qu'elle apporte sur la biographie du pensionnaire, son sentiment vis-à-vis des services et du personnel de la Maison, tout changement de comportement ou d'état d'esprit,...

L'avis de la famille s'intègre à la réflexion de l'équipe pluridisciplinaire qui sera également un soutien pour les proches dans des moments plus difficiles de la vie de leur parent. Collaborer dans l'écoute et la confiance réciproque est toujours possible que ce soit au détour d'un couloir, par un contact téléphonique ou par la prise d'un rendez-vous.

3.5. Les personnes atteintes de troubles mentaux et cognitifs

Une des missions de notre Maison est d'accompagner les personnes âgées désorientées ou atteintes de démence.

Deux actions principales sont mises en place dans ce sens :

La présence d'une référente démence qui a une fonction de conseil et d'avis pour l'encadrement et les soins à apporter à ces pensionnaires particuliers et à leur entourage afin d'améliorer leur qualité de vie.

Les buts de sa fonction sont :

- de contribuer à la mise en place d'une politique de qualité en matière d'encadrement et de soins des personnes atteintes de troubles cognitivo-mnésiques ;
- d'amener une réflexion globale sur l'accompagnement de ces personnes ;
- d'apporter un soutien aux équipes soignantes ;
- de sensibiliser le personnel soignant ;
- de soutenir les familles ;
- de créer un réseau.

Un deuxième axe, développé en étroite collaboration avec la référente démence, est la présence d'un Cantous.

Celui-ci s'adresse particulièrement aux personnes désorientées. Cet encadrement spécifique est assuré en journée par une équipe pluridisciplinaire.

L'objectif est d'essayer de rendre aux résidents une autonomie collective et individuelle par la création d'un environnement protégé.

Chaque bénéficiaire garde la possibilité de participer aux activités régulières de la Maison.

3.6. La fin de vie

Le souhait de l'équipe pluridisciplinaire est de pouvoir accompagner jusqu'en fin de vie la personne dont l'état de santé se dégrade. Notre personnel est régulièrement formé et du matériel adapté permet de rendre ces derniers instants les plus confortables possibles. En accord avec le médecin traitant, les soins de confort et la lutte contre la douleur sont notre priorité. L'équipe accomplit ses interventions auprès de la personne en fin de vie avec le maximum de délicatesse, de tendresse et de calme. L'appel à la plate forme des soins palliatifs est possible, avec l'accord du médecin.

Le résident a le droit de décider en toute liberté du scénario qu'il jugera le plus digne et le plus approprié, notamment le droit de prolonger ou de refuser certains traitements.

Pendant son séjour, un membre de l'équipe pourra discuter avec lui de ces modalités en toute sérénité.

Lors du décès d'un pensionnaire, les rites choisis seront exécutés conformément à l'opinion philosophique du défunt.

Une chapelle ardente et un local sont mis à la disposition des familles qui le désirent. Chaque décès est signalé et un livret ouvert avec la photo du défunt peut recevoir les condoléances de chacun.

De plus, à la levée du corps, le personnel présent accompagne la dépouille mortelle à la sortie de la Maison.

3.7. Le personnel

Notre institution veut proposer des prestations de haute qualité dans les respects des valeurs clefs de l'ACIS et des principes de l'Humanitude.

La Maison attend de son personnel :

- une éthique professionnelle mettant en évidence sa capacité à respecter la dignité et la liberté du résident ;
- de la loyauté, c'est-à-dire, respecter et appliquer les directives de l'institution et les décisions prises en équipe de façon interdisciplinaire ;
- des compétences spécifiques mais aussi des qualités humaines.

C'est pourquoi chaque collaborateur doit connaître et adhérer à la mission, à la vision et aux valeurs de l'institution mais aussi en connaître les objectifs et les stratégies afin de remplir au mieux sa fonction.

Notre équipe interdisciplinaire joue un rôle important dans le maintien de la qualité de vie du résident. Chaque discipline a ses compétences spécifiques, complémentaires de celles des autres, pour arriver à un réel travail d'équipe centré sur les attentes et besoins de chaque pensionnaire.

Chacun connaît clairement son rôle, ses compétences et ses responsabilités ; chacun s'implique dans son travail (compréhension des attentes, dialogue hiérarchique, réunions, formations,...) et dans la vie de l'institution (participation aux activités, présence lors des événements destinés aux membres du personnel,...) afin de rendre l'ambiance agréable et l'encadrement cohérent.

Conclusion

Ce projet de vie institutionnel définit une philosophie, un cadre et des objectifs permettant un meilleur accompagnement de la personne âgée lors de son séjour au sein de notre Maison. Il permet d'établir un équilibre entre deux réalités : un lieu de vie et un lieu de soins. Résolument orienté Humanitude, il permet d'établir une meilleure qualité de vie pour nos résidents.

Notre projet ne peut prendre forme que grâce à l'implication du personnel de chaque service de la Maison et à sa volonté de s'y référer, de le faire vivre, de l'enrichir.

Les valeurs clefs de l'ACIS constituent la base de cet engagement. En effet, à l'époque de la réussite à tout prix au bénéfice d'une minorité, l'Association Chrétienne des Institutions Sociales et de santé veut poser au quotidien l'exigence de ses valeurs : La Solidarité, le Respect de la Personne Humaine et le Progrès Social.

L'ACIS se donne comme source de réflexion et d'action, le respect de la personne humaine dans sa vie, dans ses projets, dans sa souffrance.

Elle se veut également acteur de progrès social en offrant à ses bénéficiaires une prise en soins optimale et à ses collaborateurs un emploi de qualité.

L'Association regroupe ses institutions au sein d'une seule Asbl dans laquelle les pratiques de gestion des ressources humaines et de gestion financière privilégient la solidarité entre les institutions et leurs responsables.

Tout en affirmant sa dimension chrétienne, l'ACIS se veut ouverte à tous. Elle met en avant l'accessibilité à des services de qualité, la reconnaissance de toute dimension spirituelle, la primauté de la personne et sa dignité.

Pour conclure ce document et afin que chacun puisse en avoir une vision plus claire, voici un bref aperçu des grands principes de l'Humanitude tels que définis par l'Institut Gineste-Marescoti :

« L'Humanitude est une approche des soins fondée sur l'adaptation du soignant au patient, qui doit toujours être considéré comme une personne.

C'est aussi une philosophie du lien, du soutien et de l'accompagnement dans laquelle chacun est considéré comme quelqu'un d'autonome à vie, qui peut faire ses propres choix et sait ce qui est mieux pour lui. Une méthodologie fondée sur un certain nombre de principes de bienveillance:

- *Le regard, le regard échangé doit être tendre ;*
- *La parole, indispensable lors de l'exécution d'un soin même si le patient ne peut répondre ;*

- *Le toucher est également un appel d'Humanité comme « confirmation de notre présence au monde », particulièrement important lorsque la parole n'est plus là.*
- *La verticalité : la station debout est celle qui distingue l'humain. Elle a de nombreux bénéfices, tant psychologiques que physiques pour la personne, et ce, à tout âge. Une personne âgée peut et doit vivre « debout ».*
Le sourire est considéré comme essentiel dans cette philosophie du soin qui est enfin régie par un principe de bienveillance fondamental : le « zéro soin de force ». »

La philosophie de l'Humanité constitue ainsi un garant de la bienveillance au sein de notre Maison de Repos et de Soins.